

# Flash Infos

Printemps 2022

Un balcon sur la mer

**VAIÉ**



Bonjour,

Nous voilà au seuil de l'été et après deux années qui nous ont privés des animations estivales, nous pouvons enfin envisager cette période avec optimisme, en cultivant l'envie de partager de bons moments, pour préserver notre santé intellectuelle et échapper à la morosité engendrée par ces périodes successives d'isolement.

Evidemment, la Covid-19 nous affecte encore, elle n'est pas devenue une maladie saisonnière comme les autres, même si heureusement les cas graves sont désormais moins nombreux. Nous sommes toujours dans l'attente d'une prescription médicale spécifique face à ce virus. Pour l'heure, en cas de symptômes, nous demeurons contraints à l'isolement pour préserver notre entourage.

Mais la vie continue.

Aujourd'hui, cette communication nous permet de faire avec vous un point d'étape, notamment sur nos finances. Nous œuvrons en équipe pour améliorer votre vie au quotidien et votre bien-être dans notre commune. Actuellement, vous avez pu le remarquer, nous poursuivons l'embellissement paysager pour un cadre de vie plus agréable. Par ailleurs, l'accueil de la mairie a été réaménagé pour améliorer le confort et la confidentialité du lieu.

Nos grands projets se précisent. Nous abandonnons aujourd'hui celui de la construction d'une nouvelle boulangerie plus spacieuse et fonctionnelle puisque nous sommes sans réponse du souhait des actuels exploitants, un simple agrandissement aurait été trop onéreux en rapport au plus apporté pour ce commerce. De ce fait, nous allons entreprendre rapidement l'aménagement de la place Heimenkirch. Pour ce qui concerne les travaux de voirie, la rue du Stade est en cours de chiffrage pour une réalisation partielle en 2022.

Sur l'îlot Rabelais, en face du parvis, nous étudions actuellement la construction d'un espace santé pouvant accueillir deux médecins, ainsi que d'autres professions (infirmiers, ostéopathes, structure d'aide à la personne...). En parallèle, deux kinésithérapeutes vont s'implanter en voisinage de cet espace. Pour l'îlot Clemenceau, les travaux commenceront en septembre.

Du côté de la réserve foncière de la commune, indispensable au développement, nous poursuivons nos demandes d'acquisition de terrains, avec pour certaines d'entre elles le soutien de l'Etablissement Public Foncier. Dans ce domaine, la dureté du contexte est sévère.

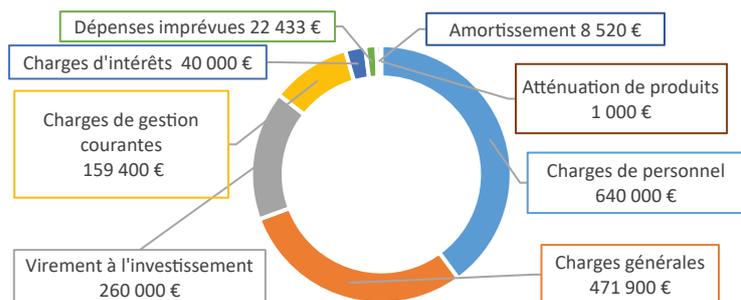
Pour l'été, notre action portera essentiellement sur le redémarrage de la vie associative en soutenant les événements conviviaux. Nous allons aussi, dans la quinzaine de la fête des voisins, organiser des moments d'échange avec les référents de quartier afin de finaliser leur mise en place.

Réjouissons-nous de l'arrivée des beaux jours qui nous donne l'occasion de passer ensemble de bons moments en toute simplicité. Soutenons nos associations dont le programme est détaillé en dernière page. Soutenons aussi nos commerces. Bonne lecture.

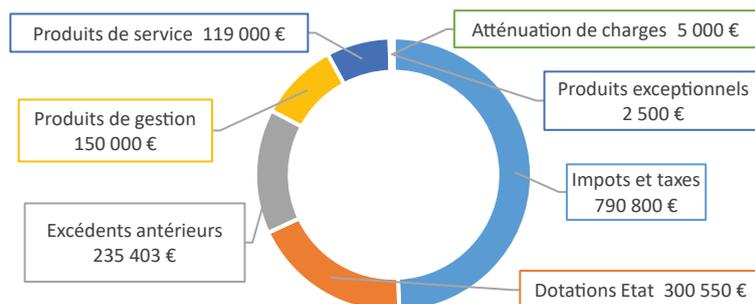
Michel Chailloux

# FINANCES : le vote du budget

## Dépenses de fonctionnement



## Recettes de fonctionnement



**Le budget fonctionnement s'élève à 1 603 252.91€**

Un budget de fonctionnement de plus en plus difficile à équilibrer. L'envolée des coûts de l'énergie, nécessaire au fonctionnement de l'éclairage public et au chauffage des bâtiments d'une part, et les mesures de l'État pour revaloriser les agents de la fonction publique afin de répondre à la montée de l'inflation d'autre part, impactent directement et brutalement les charges générales et les charges de personnel de la commune.

Ces augmentations du début d'année 2022 ne sont pas compensées par une réévaluation des dotations versées par l'État aux Communes. Nous ne pouvons pas parier qu'elles le soient à brève échéance.

Malgré cela, en étant conscient que l'inflation touche également les habitants de la commune, le conseil municipal a choisi de ne pas jouer sur le seul levier qui lui reste désormais, en n'augmentant pas les taux d'imposition de la commune.

Cette année encore, la rente locative que l'EHPAD verse à la commune, propriétaire du bâtiment (produit de gestion) constitue une ressource essentielle à l'équilibre de notre budget, et au maintien de nos services à la population.

## SUBVENTIONS : associations Vairéennes

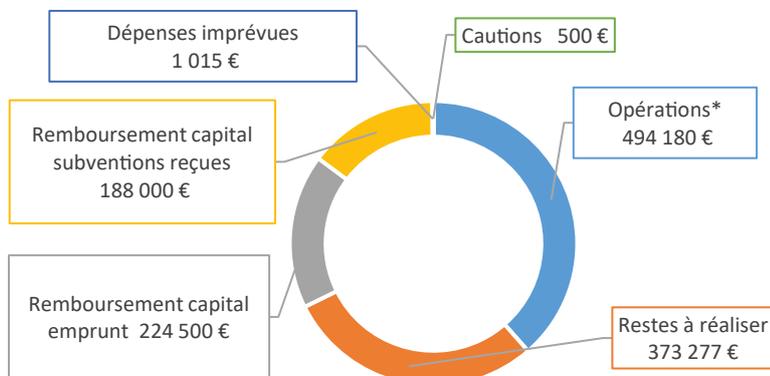
### Associations communales

Football club St Julien Vairé	2 000 €
Judo	500 €
USV Tennis	500 €
Festiv'arts	1 000 €
- feu d'artifice	750 €
AVEP	500 €
APEL	500 €
Comité de jumelage	300 €
Club photos	150 €
Rando Auzance Vertonne	100 €
Duathlon	2 000 €
Chœur des coulisses	2 000 €
Mines de Rien	500 €
Aïkido	550 €
MAM	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 550 €</b>

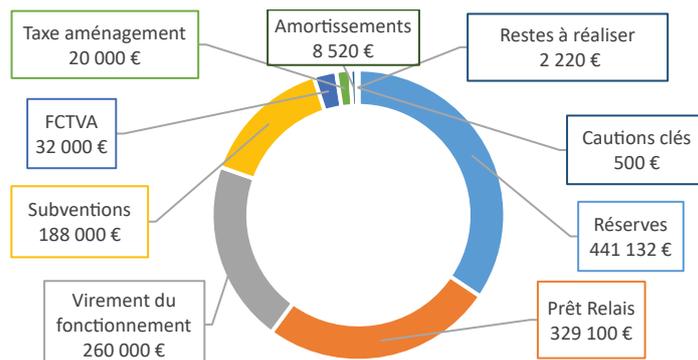
Pour rappel, les subventions sont attribuées en tenant compte des critères suivants :

- Favoriser les associations qui participent aux activités des plus jeunes par le sport et l'éveil artistique. Ces activités permettent de faire vivre les structures et équipements de la commune (terrain de sport, gymnase, dojo, salles).
- Favoriser les associations qui organisent des événements d'importance tant pour les habitants de la commune que pour un public plus large.
- Favoriser les associations qui comptent de nombreux adhérents.

## Dépenses d'investissement



## Recettes d'investissement



**Le budget investissement s'élève à 1 281 472.27€**

## Les emprunts

Le calendrier budgétaire et le jeu des subventions nous obligent à disposer de trésorerie en tout début de projet au moment de la signature des premiers devis, bien avant que les premiers travaux soient réalisés et surtout bien avant que les subventions de l'État, de la Région, du Département, de l'Agglomération nous soient versées. La seule solution pour disposer de cette trésorerie, reste l'emprunt. Nous veillons tout particulièrement à ce que ces emprunts ne dépassent pas les subventions qui nous sont notifiées.

Dans un même temps, en cette période de pénurie de terrains à bâtir, plusieurs opportunités d'acquisition se voient proposées à la municipalité qui envisage d'y répondre favorablement. Pour de tels achats, l'emprunt est incontournable.

*Détail des opérations : 494 180€	
Libellé des opérations	Montant TTC
Services généraux, mairie, église, cimetière, Maison des associations	41 448,00 €
Services Techniques	10 000,00 €
Ecole	7 752,00 €
Pôle Enfance - Cantine/CLSH	2 400,00 €
Salles - Salles/terrains de sport	3 000,00 €
Aménagements urbains - Voirie	374 580,00 €
DONT :	
1/ Espace Rabelais	160 000,00 €
2/ Aménagement espace Clemenceau	70 000,00 €
3/Aménagement Rue du Stade	72 000,00 €
4/ Aménagement Parking Place Heimenkirch	60 000,00 €
EHPAD	10 000,00 €
Terrains et Divers	45 000,00 €
Sous-Total	494 180,00 €

## Les marchés

La crise économique liée à l'épidémie de covid a eu deux impacts majeurs sur nos marchés publics :

- D'une part la sur-sollicitation des artisans conduisant à de grandes difficultés pour trouver des prestataires disponibles.
- D'autre part des difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût des matières premières provoquant mécaniquement un dépassement des budgets fixés pour nos projets.

À plusieurs reprises nous avons été contraints de les déclarer sans-suite pour cause d'infructuosité. Si on dit que les procédures d'appel d'offre doivent permettre de trouver le prestataire « le mieux offrant » trop souvent elles conduisent « au seul offrant ». Ces difficultés pour trouver les prestataires retardent d'autant nos projets d'investissements et pénalisent notre budget d'investissement.

Malgré ces observations, nous constatons avec plaisir que les entreprises locales se montrent disponibles pour répondre à nos appels d'offre.

## Citoyenneté

### Recensement de la population : les résultats

L'INSEE procède à un recensement tous les cinq ans dans chaque commune. Les données individuelles recueillies restent confidentielles. A Vairé, 1880 habitants ont été recensés. En y ajoutant les logements non-sondés, ainsi que les résidents de l'EHPAD, nous sommes 1948 Vairéens. Les résultats obtenus se traduiront progressivement dans nos dotations d'ici à 2025. Nous adressons un grand merci aux agents recenseurs ainsi qu'à vous tous, qui avez bien voulu faciliter leur mission en leur ouvrant votre porte.

### Incivilités

#### • Interdiction des affichages sauvages

Une recrudescence d'affichages sauvages a été constatée sur la commune, notamment en ce qui concerne les vides-maisons, vides-garages, ou encore les animaux perdus. Nous rappelons que pour pouvoir procéder ainsi, une demande doit obligatoirement être formulée en mairie. Tout affichage public non déclaré est interdit tant en raison des risques qu'ils causent en termes de sécurité routière, qu'en termes de pollution. Les affichages dits sauvages sont des publicités qui ne respectent pas les dispositions du Code de l'Environnement ni les règles imposées par la loi du 12 juillet 2010. En cas d'affichage sur le mobilier urbain ou sur tout autre support : arbre, mur..., les annonces, publicités ou avis n'ayant pas fait l'objet d'une demande préalable seront considérés comme des détériorations et seront retirés. Pensez aux agents municipaux, épargnez leur ce travail !

#### • La tradition du 1<sup>er</sup> Mai

La tradition du 1<sup>er</sup> mai, consistait pour les jeunes conscrits, à l'époque ou ils partaient encore pour le service militaire, à faire du raffut dans la commune à la veille de leur départ. Si le fond est quelque-peu tombé en désuétude, la forme demeure et pourrait participer, en tant que tradition, à la vie de la commune. Néanmoins, elle est trop souvent associée à des débordements inacceptables.

Il y a d'une part la tradition, et d'autre part « un droit inviolable et sacré » selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qu'est le droit à la propriété privée. Si l'on souhaite faire vivre une tradition, elle ne peut s'exercer en contradiction avec la loi.

Au lendemain du 1<sup>er</sup> mai, le constat est décevant : en violation du droit à la propriété privée, des objets déplacés sur la place de l'église ont été dérobés dans des jardins et abris de jardin. Du mobilier urbain municipal et des panneaux de chantier ont été déplacés engendrant des risques de sécurité routière. Certains ont même profité de ce désordre pour soustraire des biens à de malheureux propriétaires qui ne les retrouveront jamais. Enfin, le drapeau de l'Union Européenne pavoisant la salle du Conseil a été volé, en ignorance totale ou mépris du civisme et des valeurs qu'il incarne.

Les habitants et les agents de la commune ont eu à assumer ces débordements. Ce n'est pas acceptable. Une plainte a été déposée au nom de la commune.

### Cartes d'identité

#### • Où faire ma carte d'identité ?

Depuis la réforme des modalités de délivrance des cartes nationales d'identité, la Mairie n'a plus les habilitations nécessaires pour traiter vos demandes de cartes d'identité et de passeport. Trois mairies dans le secteur sont équipées du matériel adéquat. Nous vous invitons à vous tourner vers elles: Les Achards, Saint Hilaire-de-Riez ou Les Sables d'Olonne.



16



Vairé  
Havre d'Olonne

17



Vairé  
Les Sables centre

## Transport

Les horaires et plans pour l'été 2022 seront disponibles au mois de juin. Dans l'attente, deux lignes sont actives au départ de la place Heimenkirch, devant les commerces.

**Transports scolaires :** Première inscription et renouvellement, les inscriptions aux transports Oléane Mobilités sont ouvertes jusqu'au 14 juillet 2022.

Ces inscriptions sont dédiées aux collégiens, lycéens et étudiants des Sables d'Olonne habitant : Les Sables d'Olonne, L'Ile d'Olonne, Vairé, Saint Mathurin et Sainte Foy. Il est possible de s'inscrire en agence Oléane Mobilités située 25 rue Nicot aux Sables d'Olonne.

**Plus d'infos et horaires sur le site Oléane** ou en téléchargeant l'application Oléane - oleane-mobilites.fr/contact/actualites/

**Défi mobilités :** La Commune de Vairé et Les Sables d'Olonne Agglomération invitent les écoles et les entreprises à participer au **défi mobilités du 16 au 22 mai 2022**. Cette semaine sera l'occasion de remettre la voiture au garage en faveur d'autres modes moins polluants comme le bus, la marche, le covoiturage, le vélo ou encore le télétravail. En solo, entre collègues, amis, adultes ou enfants : **tout le monde peut participer**.

## Familles

Pour bien grandir aux Sables d'Olonne Agglomération, le pôle enfance-jeunesse, a mis en place des **services gratuits**, qui se déplacent à Vairé :

- **Le relais petite enfance (RPE)** a développé le petit rameur pour accompagner les futurs et jeunes parents dans leurs démarches, **le deuxième lundi de chaque mois en mairie** (hors jours fériés et vacances scolaires).
- **Le carrousel**, lieu d'accueil enfants parents vous donne **rendez-vous tous les jeudis** (hors jours fériés et vacances scolaires), de **14h30 à 18h30, salle Rabelais**.



**Plus d'infos sur :**

<https://www.isoaglo.fr/vivreauxolannes/vie-pratique/petite-enfance>

## Collecte de dons pour l'Ukraine

La guerre en Ukraine entraîne des pertes humaines conséquentes, des destructions massives, ainsi que l'exode vers la France et la Vendée. Les Ukrainiens brisés par la guerre ont besoin de vous !...

La Mairie a souhaité qu'une collecte financière soit effectuée pour leur venir en aide. L'Union Nationale des Combattants a répondu favorablement à cette demande, la solidarité étant une de ses principales missions.

Une première collecte a eu lieu en avril, à la Mairie, les mardis et vendredis, de 10h à 12h. Les membres de l'UNC se mobiliseront de nouveau du 20 mai au 10 juin prochain sur ces mêmes créneaux.

Nous comptons sur vous, pour des dons nombreux et de valeurs, au profit de "Vendée Ukraine" afin d'apporter une aide d'urgence aux enfants et aux familles Ukrainiennes.



## Commerces

L'institut « Flot des Sens » a changé de propriétaire. Votre nouvelle esthéticienne, Isabelle vous reçoit désormais du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h à 13h. Bienvenue à elle !

**Nos commerces restent ouverts tout l'été.**  
**Pensez-y et consommez local !**



## Agenda événements

- 26-mai** Critérium senior départemental football
- 28-mai** Belote Un geste pour un sourire
- 29-mai** Portes ouvertes Ferme équestre de La Brissonière
- 05-juin** Pied'Tanquaise
- 11-juin** Belote Un geste pour un sourire
- 11-juin** Concert de piano dans l'église organisé par le Comité de Jumelage Ile d'Olonne/Heimenkirch/Vairé
- 18-juin** Fête de la Musique *Parc de la Vrignaie*
- 18-juin** Belote Un geste pour un sourire
- 23-juin** Grillades du Club des Genêts
- 25-juin** Kermesse de l'école Saint-Pierre avec dîner champêtre, concert et feu de la St Jean
- 02-juil.** Randonnée gourmande de l'école Saint-Pierre
- 03-juil.** IronMan
- 12-juil.** Chemin faisant avec Rando Auzance Vertonne
- 16-juil au 23-juil** Tournoi open de tennis de Vairé
- 17 et 18-juil.** Cirque Gatingt *esplanade centre de loisirs Vairé*
- 23-juil.** Festiv'Art : exposition & marché nocturne avec animations musicales, bar, restauration et feu d'artifice à 23h sur le site *de la Vrignaie*
- 24-juil.** Festiv'Art avec vide grenier et exposition de voitures anciennes
- 27 et 28-juil.** Cirque Zanatteli *esplanade centre de loisirs Vairé*
- 02-août** Chemin faisant avec Rando Auzance Vertonne
- 10-août** Cirque Gatingt *esplanade centre de loisirs Vairé*
- 14-août** Courses de La Sympathique et grillades
- 23-août** Chemin faisant avec Rando Auzance Vertonne
- 01-sept.** Pique-Nique du Club des Genêts
- 03-sept.** Forum des associations